Image not found or type unknown

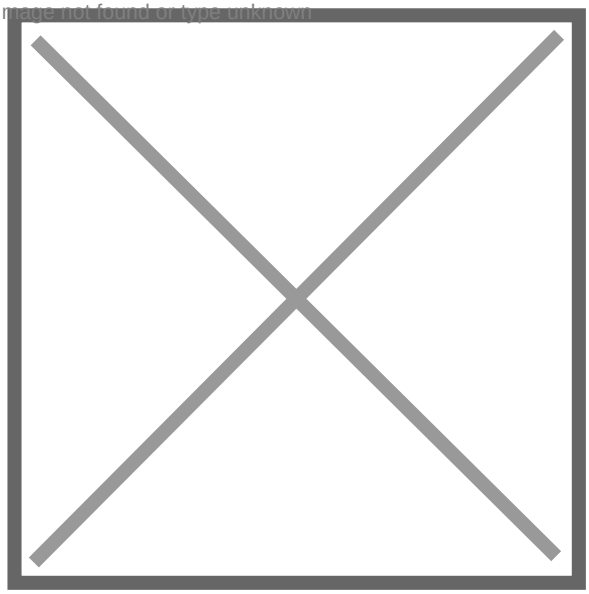

Prêt immobilier suite à séparation

Par **MIKESUBZERO**, le **10/01/2010** à **21:06**

Bonjour,

J'ai acheté une maison avec mon ancienne compagne (remarque : nous étions en union libre).

Nous avons ouvert un compte joint pour régler les échéances de l'emprunt dont je suis co emprunteur.

Je suis actuellement séparé et la maison est en vente (pas d'acquéreur pour l'instant).

Ma compagne est ce mois ci en interdit bancaire et ne paye plus la moitié du prêt.

Pour ma part, je continue à régler la moitié de l'échéance.

Qu'est-ce que je risque ? Comment me protéger ?

Merci d'avance pour votre aide.

Des références de texte de lois seront les bienvenues pour justifier vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés